



Médiateur / Médiatrice familiale

Le médiateur familial est le spécialiste du conflit familial. Il intervient principalement dans des situations de séparation. Son rôle : trouver des solutions répondant aux besoins de chacun des membres de la famille.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Salaire débutant : **1867 €**

Statuts : **Statut fonctionnaire, Statut salarié**

Secteurs professionnels : Fonction publique, Social

Centre d'intérêt : J'ai le sens du contact



Le métier

À l'écoute de chacun

Spécialiste du conflit au sein des familles, le médiateur familial favorise le dialogue permettant à chacun de comprendre le point de vue de l'autre. Il est le garant d'un climat de respect mutuel propice à la collaboration. Il intervient dans les situations de divorce ou de séparation, de conflit intergénérationnel ou de problème de succession.

Dans l'intérêt de tous

Son rôle est d'amener les personnes à définir les bases d'un accord durable et mutuellement acceptable. Tenant compte des besoins de chacun, il privilégie l'intérêt des enfants dans les cas de partage de l'autorité parentale, de droit de visite et d'hébergement, ou de répartition des responsabilités financières.

Un lien vers d'autres professionnels

Le médiateur doit pouvoir analyser une situation et rediriger au besoin la famille vers un autre professionnel (psychologue, juriste, assistant de service social...) si cela dépasse son champ d'intervention.

Compétences requises

Des qualités humaines indispensables

Ce métier repose sur les relations humaines. Le sens du contact et de l'écoute ainsi que la diplomatie sont des qualités indispensables pour devenir médiateur familial. Il est également recommandé d'avoir un bon équilibre émotionnel pour gérer des situations parfois difficiles, voire très conflictuelles.

Une neutralité bienveillante

Le médiateur doit savoir prendre suffisamment de recul par rapport aux situations rencontrées et ne pas porter de jugement sur les habitudes de vie, les modes de fonctionnement ou les coutumes des personnes qu'il rencontre. Neutralité, confidentialité et impartialité sont les trois grands principes déontologiques que le médiateur familial doit respecter.

Où l'exercer ?

Dans le milieu associatif et le secteur public

Le médiateur familial reçoit les familles lors d'entretiens dans son bureau. Il est surtout présent dans le milieu associatif : école des parents et des éducateurs, union départementale des associations familiales, associations de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence... Cependant, il peut aussi travailler dans des organismes publics ou parapublics, telles les CAF (caisses d'allocations familiales) ou des collectivités locales et territoriales (mairies, conseils généraux).

À temps partiel ou en libéral

La médiation familiale s'exerce rarement à temps plein : elle ne représente souvent que 30 à 50 % du temps de travail. Pour compléter son activité, ce professionnel exerce souvent un autre métier, correspondant à sa formation de base. Il peut alors travailler pour deux structures ou exercer deux fonctions distinctes au sein d'un même organisme. Il est également possible de pratiquer le métier de médiateur familial en libéral, mais rares sont ceux qui arrivent à vivre de cette seule activité.

Les études

Après le bac

Le diplôme de médiateur familial se prépare après un diplôme en travail social ou paramédical (préparé en 3 ans après le bac ; certains diplômes ne sont reconnus qu'au niveau bac + 2) ou un diplôme en droit, en psychologie ou en sociologie de niveau bac + 3. C'est une formation courte (560 heures) qui doit se dérouler sur 3 ans au maximum.

bac + 3

→ [BUT carrières sociales parcours animation sociale et socio-culturelle](#)

→ [Diplôme d'État de médiateur familial](#)

→ [Licence mention sciences de l'éducation et de la formation](#)

Emploi et secteur

Des professionnels peu nombreux

Moins de 2 000 médiateurs familiaux sont recensés en France. Ce sont en grande majorité des femmes. La reconnaissance statutaire, le salaire et l'inscription du métier dans les conventions collectives n'ayant pas encore fait l'objet de négociations entre les partenaires sociaux, la rémunération dépend de la structure pour laquelle travaille le médiateur familial.

Évolution de carrière

Le métier de médiateur familial est le plus souvent exercé après une autre expérience professionnelle dans les domaines du social, de la psychologie ou de l'accompagnement familial. Celui-ci peut évoluer ensuite vers des fonctions d'encadrement ou de formation.

Secteur

Social

Salaire du débutant *

À partir de 1867 euros brut par mois.

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

[Site de l'Association pour la médiation familiale, fournit une liste de médiateurs familiaux par régions ainsi que les offres et demandes d'emploi](#)

[Fédération nationale de la médiation et des espaces familiaux](#)

Librairie



PARCOURS

Travail social

Paru le 21/03/2024

Broché • 12,00 €

PDF • 8,00 €

Centre d'intérêt

[J'ai le sens du contact](#)

Autres métiers à découvrir

**Chargé d'orientation et d'insertion
professionnelle**

Conseiller technique en accessibilité

Inspecteur de l'action sanitaire et sociale

Ingénieur social

Éducateur technique spécialisé